

Le « oui mais » des pharmaciens d'officine aux nouvelles missions

Une enquête en ligne sur les nouvelles missions, menée en mai 2022¹ par l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF), a permis de recueillir les réponses de 304 pharmaciens titulaires de toutes les régions de France. Les pharmaciens sont unanimes pour reconnaître le virage que prend l'officine, lieu d'interventions de plus en plus diverses au service de la santé de la population. Mais ils s'inquiètent de voir manquer les capacités humaines et matérielles pour mener ces missions à la hauteur de besoins amplifiés par la désertification médicale. Ils craignent aussi une dilution de leur cœur de métier et du sens de leur action, et en appellent à une véritable reconnaissance des pouvoirs publics, au-delà des gages accordés au gré des circonstances.

UN OPTIMISME PRUDENT

Les pharmaciens d'officine sont bien conscients des changements à l'œuvre dans leur profession : 94% ont le sentiment que leur métier a changé au cours des dernières années, et 99% estiment que cette transformation va se poursuivre. Mais seulement 43% se disent optimistes pour l'avenir de la profession.

UNE ADHÉSION INÉGALE AUX NOUVELLES MISSIONS

La vaccination est bel et bien entrée dans les mœurs de la pharmacie française : 96% des répondants disent vacciner contre la grippe et pour la plupart également contre le Covid-19². À 72%, ils ont effectué le dépistage du coronavirus. Vient ensuite la dispensation adaptée, pratiquée par 46%. Les entretiens pharmaceutiques et les bilans de médication ne sont en revanche menés que par respectivement 19% et 18% des répondants : « Ce n'est pas la rémunération qu'il faut changer mais la forme », commente un pharmacien. Un autre juge les entretiens « trop cloisonnés et académiques dans l'analyse des cas et par conséquent trop superficiels ».

UNE CONVENTION QUI NE RASSURE PAS

La nouvelle convention signée le 9 mars 2022 avec l'Assurance maladie, dont les deux tiers (67%) ont pris connaissance dans les grandes lignes et même 10% lu le texte, ne semble pas apaiser les inquiétudes. Un pharmacien déplore qu'il n'y ait « aucune avancée » sur « ce qui nous permettrait de survivre financièrement en payant mieux nos collaborateurs qui en ont bien besoin, et sont trop nombreux à quitter la profession au motif de salaire insuffisant ». Un autre laisse percer son amertume : « La crise sanitaire l'a prouvé : on nous a laissé faire de nouvelles missions uniquement parce qu'ils avaient besoin de nous ».

Parmi les avancées de la nouvelle convention, l'élargissement de la vaccination arrive en tête des suffrages : 90% des pharmaciens envisagent de réaliser les vaccinations adultes devant être autorisées dès l'automne 2022. Suivent le dépistage des infections urinaires (77%) et le dépistage du cancer colorectal (71%), la mission la moins prisée étant sans surprise la dispensation à l'unité, facultative, que seuls 10% envisagent de mettre en œuvre.

UNE BONNE VOLONTÉ À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ

Le manque de temps (69%), de rémunération (67%) et de personnel (65%) sont les freins les plus cités à la mise en œuvre des nouvelles missions. Résumant un peu le sentiment général, un pharmacien écrit : « *Trop de missions, tue les missions...* ». Une autre témoigne : « *Pharmacien titulaire travaillant seule, je ne suis pas contre toutes ces transformations. Mais avec des locaux non adaptés, un manque de temps, un manque de moyens financiers, comment je fais ?* ». « *Pour assurer toutes ces nouvelles "missions" de santé, il faudrait au moins deux personnes supplémentaires dans mon officine, chose absolument pas possible avec [...] le manque total de reconnaissance de nos compétences exercées au quotidien* » évalue un confrère. Le poids des obligations administratives est également régulièrement évoqué.

DES TITULAIRES EN MAL DE SOUTIEN

Outre l'aspect financier, **le facteur humain est fréquemment cité** comme remède attendu aux difficultés d'endosser un périmètre de missions élargi. La question de **l'attractivité des métiers de l'officine et la proposition de s'appuyer davantage sur les préparateurs** reviennent souvent. « *Il faudrait remettre à jour l'enseignement et donner envie aux étudiants de choisir la branche officine qui devient de plus en plus polyvalente et épanouissante* » pour l'un. Mais pour ne pas faire reposer l'essentiel de ces nouvelles missions sur le titulaire, « *il faudrait réévaluer la place des préparateurs(trices) dans ce nouvel aspect du métier* », selon un autre.

DES PRIORITÉS À REDÉFINIR, MAILLAGE EN TÊTE ?

Le risque d'une pharmacie à deux vitesses se dessine : « *La plupart de ces missions seront chronophages et les petites officines employant peu de personnel ne pourront pas suivre* », analyse un pharmacien. « *Avant de nous attribuer de nouvelles missions, il faudrait plutôt régler de façon énergique et responsable les déserts médicaux* », estime un autre titulaire. Un confrère va plus loin : « *Nous sommes le phare dans la tempête qu'est la désertification galopante* ». Un répondant précise : « *Le pharmacien a une vraie place à prendre dans le parcours de soin du patient, un rôle de "conciergerie" qui permettrait d'orienter le patient. Ce rôle est d'autant plus important en zone rurale où la désertification médicale et la fracture numérique se font le plus sentir. Mais pour maintenir ce réseau de petites officines rurales viable il faudrait augmenter leur rentabilité en rémunérant mieux les services* ».

Analysant ces résultats, **Christophe Le Gall, Président de l'UNPF, déclare** : « *Notre enquête confirme un certain malaise de la profession, partagée entre la forte motivation de développer ses services pour la population et un désarroi lié au manque de reconnaissance effective et de moyens pour assumer pleinement son rôle. Le déséquilibre entre le manque de personnel et les besoins de santé croissants, alors que la ressource médicale se raréfie, fait peser sur le réseau officinal une menace qu'il convient de lever avec toutes nos énergies, par une réflexion globale avec les pouvoirs publics sur la place durable de l'officine au cœur du système de santé* ».

¹ Questionnaire en ligne ouvert du 21 au 30 mai 2022.

² Un taux supérieur aux moyennes nationales, suggérant que les répondants au sondage sont davantage investis dans les nouvelles missions. Ils sont également plus investis que la moyenne dans la qualité, puisque 36% déclarent avoir mis en place la démarche qualité et 52% ont prévu de mettre en place un programme de développement durable au sein de leur officine.

À propos de l'UNPF

L'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) défend les intérêts des entrepreneurs de la pharmacie française et les accompagne à travers les mutations de leur métier. Elle milite pour une marge commerciale stable et durable permettant d'assurer l'équilibre économique de la filière. Elle œuvre pour préserver un modèle libéral et indépendant et promouvoir le développement des missions du pharmacien au service des patients, sur tout le territoire.

Pour plus d'informations : www.unpf.eu

Contacts presse :

Christophe Le Gall, Président de l'UNPF : c.legall@unpf.eu - 06 08 25 08 41

Anne Myon, Communication : amyon.communication@gmail.com - 06 24 51 25 02

Guillaume de Chamisso, Relations Médias : guillaume.dechamisso@gmail.com - 06 24 27 06 62